Pôles de recherche: Mission accomplie

Autor(en): **Diggelmann, Heidi**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **- (2001)**

Heft 48

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Prof. Heidi Diggelmann est Présidente du Conseil National de Recherche.

Pôles de recherche: Mission accomplie

Le 18 décembre 2000, la décision d'établir dix Pôles de recherche nationaux (PRN) a été prise en Suisse. Ce nouvel instrument d'encouragement à la recherche représentait un grand défi pour les chercheurs, pour les universités, pour le Fonds national suisse (FNS) ainsi que pour le Département Fédéral de l'Intérieur (DFI). Nous pouvons tout d'abord constater avec satisfaction que ce processus complexe s'est soldé par des projets de très grande qualité qui remplissent les directives liées à cet instrument et qui enrichiront en conséquence le paysage suisse de la recherche. Il est tout à fait compréhensible que la décision de ne pas prendre en compte les sciences humaines et sociales dans le processus d'encouragement ait déclenché une vague de protestations. C'est pourquoi il me semble nécessaire de revenir une fois encore sur le mode de sélection.

L'objectif des Pôles de recherche nationaux est la consolidation durable de la place scientifique et de recherche de la Suisse dans des domaines stratégiques importants. Au cours du processus de sélection, le FNS a été chargé d'évaluer les propositions en provenance des groupes scientifiques quant à leur qualité scientifique. En outre, il devait vérifier si elles répondaient aux exigences structurelles définies dans la mise au concours. Au cours d'une dernière étape, le DFI a pris en charge la décision finale, sélectionnant les projets dont l'exécution avait été recommandée par le Fonds National sur la base de critères afférant à la politique de recherche et des universités.

La mise au concours publique du programme, il y a tout juste 2 ans, s'est soldée par un gros succès. Après la réception de 229 déclarations d'intention, 82 esquisses ont été présentées en juillet 1999. On a eu recours à trois expertises étrangères pour toutes les esquisses. Les membres des Divisions IV (recherche par programme) et I-III (recherche fondamentale libre) ont participé à l'évaluation interne du FNS. Sur la base de cette évaluation, on a fait part aux requérants des chances (élevées, incertaines, faibles) que le FNS accordait à leur projet: 34 requérants ont finalement pris la décision de soumettre un projet élaboré. Ces projets ont été évalués par sept comités de sélection composés en majorité d'experts étrangers. Plus de 50 experts étrangers ont passé deux jours en Suisse afin de tester, d'évaluer, de comparer et de classifier les différents projets de leur domaine. Les comités de sélection ont eu alors l'occasion de rencontrer les responsables des différents projets et de les confronter à leurs questions critiques.

En juillet 2000, le FNS a finalement proposé 18 projets à la décision finale du DFI: 15 projets issus des domaines de recherche dit prioritaires dans la mise au concours (3 issus des sciences sociales et humaines, 7 issus des sciences biologiques, 2 issus du domaine de l'environnement et du développement durable, 3 issus des technologies de l'information et de la communication) et 3 projets issus d'autres domaines. Toutes les 18 propositions étaient de qualité scientifique de très haut niveau et remplissaient toutes les conditions imposées à un PRN.

H. D.